L'OBSERVATOIRE

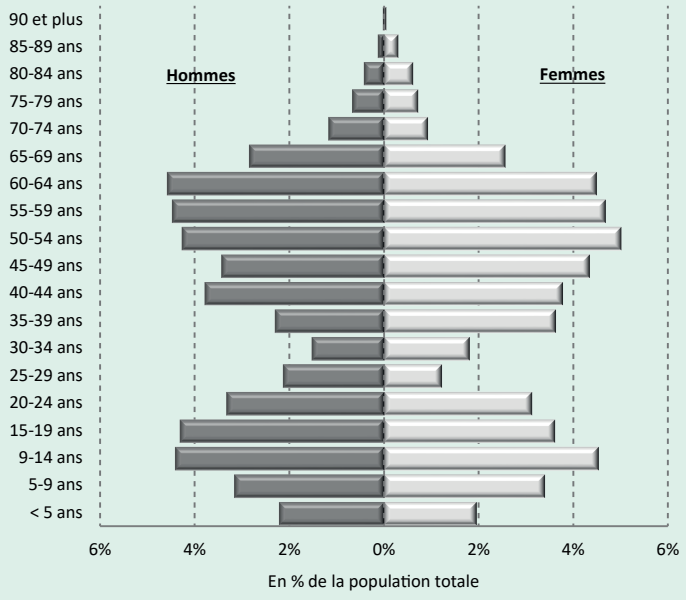
Grand Paris Sud Est Avenir

Les chiffres clés : Marolles-en-Brie

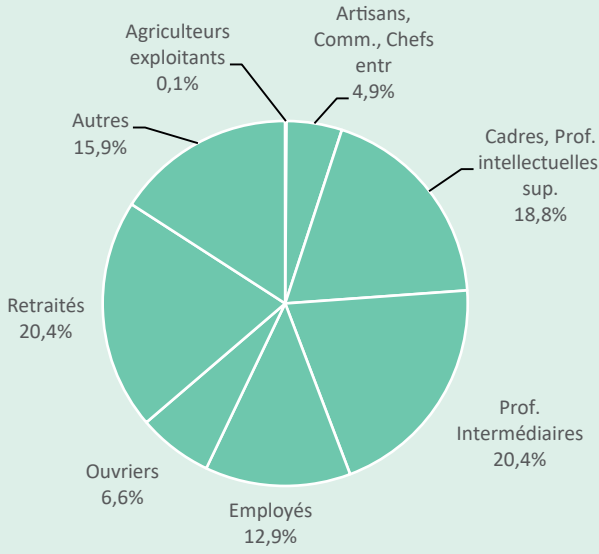
Édition janvier 2017

Population	Commune	Dpt 94	Date, Source
Population totale *(population légale* entrée en vigueur au 01.01.2017)*	4 913	1 377 511	2014, Insee RP
Population municipale	4 777	1 365 039	2014, Insee RP
Personnes de - 20 ans	27,6%	25,7%	2013, Insee RP
Personnes de 60 ans et plus	19,5%	19,1%	2013, Insee RP
Indice de jeunesse*	1,42	1,35	2013, Insee RP
Nombre de ménages	1 700	566 596	2013, Insee RP
Taille moyenne des ménages	2,83	2,35	2013, Insee RP
Etat civil	**Commune**	**Dpt 94**	**Date, Source**
Nombre de naissances domiciliées*	28	21 055	2015, Insee - Etat civil
Nombre de décès domiciliés*	19	8 565	2015, Insee - Etat civil
Taux de natalité	6,5‰	15,1‰	2013, Insee RP
Taux de mortalité	3,9‰	5,9‰	2013, Insee RP
Territoire	**Commune**	**Dpt 94**	**Date, Source**
Superficie (en ha)	4,59	24 500	2012, IAU - îdF
Densité (nb d'hab au km²)	1 041	5 572	2014, Insee RP
Espaces agricoles, forestiers, naturels	50,2%	19,4%	2012, IAU - îdF MOS 2008-2012
Espaces construits artificialisés*	38,6%	70,4%	
Espaces ouverts artificialisés*	11,2%	10,2%	
Economie	**Commune**	**Dpt 94**	**Date, Source**
Population de 15 à 64 ans	3 623	900 238	2013, Insee RP
Population active ou taux d'activité	72,9%	75,9%	2013, Insee RP
Population active occupée	67,1%	66,3%	2013, Insee RP
Taux de chômage	8,0%	12,6%	2013, Insee RP
Revenu médian disponible (en €/UC)*	30 299	21 526	2013, Insee RP
Nombre d'emplois sur la commune	1 199	516 738	2013, Insee RP
Actifs ayant un emploi résidant dans la commune	2 467	604 788	2013, Insee RP
Indicateur de concentration de l'emploi*	45,6%	85,4%	2013, Insee RP
Nombre de demandeurs d'emploi* (catégorie A)	218	76 400	T3 2015, Pôle Emploi
Nombre d'établissements	284	82 894	2014, Insee
Logement	**Commune**	**Dpt 94**	**Date, Source**
Nombre de logements	1 760	606 507	2013, Insee RP
Maisons	92%	23%	2013, Insee RP
Appartements	8%	76%	2013, Insee RP
Nombre de résidences principales	1 698	566 570	2013, Insee RP
Nombre moyen de pièces des RP	5,3	3,3	2013, Insee RP
RP construites avant 1946	3,8%	20,6%	2013, Insee RP
RP construites entre 1946 et 1990	70,1%	60,2%	2013, Insee RP
RP construites entre 1991 et 2010	22,0%	17,6%	2013, Insee RP
Propriétaires / RP	80,3%	45,6%	2013, Insee RP
Locataires parc HLM loué vide / RP	11,4%	27,2%	2013, Insee RP
Locataires parc privé loué vide / RP	6,8%	24,7%	2013, Insee RP
Logés gratuitement	1,4%	2,5%	2013, Insee RP
Nombre de logements sociaux	179	176 051	2015, Inv. SRU
Taux de logements sociaux	10,42%	30,70%	2015, Inv. SRU

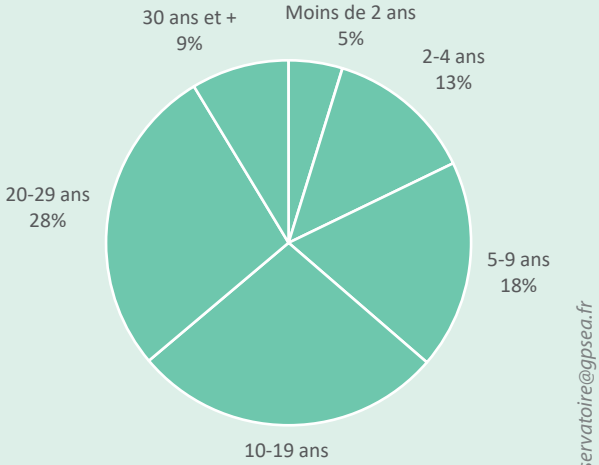
Pyramide des âges en 2013



Catégories socio-professionnelles en 2013



Ancienneté d'emménagement des ménages en 2013



* Cf. définitions au verso

observatoire@gpsea.fr

L'OBSERVATOIRE

Grand Paris Sud Est Avenir

Les chiffres clés : Définitions

Données du recensement de la population (RP)

Le recensement repose sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Les communes de moins de 10 000 habitants réalisent une enquête de recensement portant sur toute la population, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Les communes de 10 000 habitants ou plus, réalisent tous les ans une enquête par sondage auprès d'un échantillon d'adresses représentant 8 % de leurs logements.

En cumulant cinq enquêtes, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % environ de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont pris en compte. Les informations ainsi collectées sont ramenées à une même date pour toutes les communes afin d'assurer l'égalité de traitement entre elles. Cette date de référence est fixée au 1er janvier de l'année médiane des cinq années d'enquête pour obtenir une meilleure robustesse des données. Ces données sont mises en ligne au mois de juin de chaque année. L'année 2013 est le dernier millésime disponible.

Populations légales

Le terme générique de « populations légales » regroupe pour chaque commune sa population municipale, sa population comptée à part et sa population totale qui est la somme des deux précédentes.

Les populations légales sont actualisées et authentifiées par un décret chaque année.

La population municipale est celle qui est utilisée à des fins statistiques ; la population totale est la plus souvent utilisée pour l'application de dispositions législatives ou réglementaires.

Jusqu'en 1999, les populations légales étaient déterminées à l'occasion de chaque recensement général de la population. Entre deux recensements elles pouvaient être modifiées par un recensement complémentaire.

Depuis 2008, la nouvelle méthode de recensement basée sur des enquêtes de recensement annuelles permet de calculer chaque année des populations légales actualisées.

Ainsi par exemple, fin 2009 ont été publiées les populations légales qui sont entrées en vigueur le 1er janvier 2010. Ces populations légales étaient millésimées 2007 car elles étaient calculées à partir des informations collectées lors des enquêtes de recensement de 2005 à 2009 et ramenées à une même date : celle du milieu de la période. L'égalité de traitement entre les communes est ainsi assurée.

Indice de jeunesse

L'indice de jeunesse est le rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle des 60 ans et plus. Plus l'indicateur est élevé, plus la population est jeune.

Naissances et décès domiciliés

Les naissances domiciliées sont les naissances comptabilisées au lieu de résidence de la mère lorsque celui-ci est renseigné et les décès domiciliés sont comptabilisés au domicile du défunt.

Espaces construits artificialisés

Comprennent l'habitat individuel et collectif, les activités, les équipements, les carrières, décharges et chantiers.

Espaces ouverts artificialisés

Comprennent les espaces verts urbains, les espaces ouverts à vocation de sport, les espaces ouverts à vocation de tourisme et loisirs, les cimetières…

Revenu médian disponible

Revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activités, les indemnités chômage, retraites et pensions, les revenus fonciers, financiers (imputés pour ceux qui ne sont pas soumis à déclaration : livrets exonérés, PEA, LEP, CEL, PEL, produits d'assurance vie) et les prestations sociales perçues. Au total de ces ressources, on déduit les impôts directs (impôts sur le revenu, taxe d'habitation) et les prélèvements sociaux : CSG, contribution au remboursement de la dette sociale.

Unité de consommation

Système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles et de compositions différentes. Le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation. Actuellement l'échelle la plus utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante :

- 1 UC pour le 1er adulte du ménage
- 0.5 UC pour les autres personnes âgées de 14 ans et plus
- 0.3 UC pour les enfants âgés de moins de 14 ans

Indicateur de concentration de l'emploi

L'indice de concentration de l'emploi désigne le rapport entre le nombre d'emplois offerts dans une commune et les actifs ayant un emploi qui résident dans la commune. On mesure ainsi l'attraction par l'emploi qu'une commune exerce sur les autres.

Demandeurs d'emploi en fin de mois

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois. Depuis 2009, cinq nouvelles catégories de demandeurs d'emploi ont été définies et sont utilisées pour établir les statistiques des demandeurs d'emploi :

- Catégorie A actes positifs de recherche d'emploi sans emploi
- Catégorie B actes positifs de recherche d'emploi en activité réduite courte
- Catégorie C actes positifs de recherche d'emploi en activité réduite longue
- Catégorie D sans acte positif de recherche d'emploi sans emploi
- Catégorie E sans acte positif de recherche d'emploi en emploi

Conception / réalisation : Direction de l'Observatoire, des Études et du SIG - Janvier 2017
observatoire@gpsea.fr